

# Informations aux actionnaires de CS Investment Funds 4 – Credit Suisse (Lux) Multimanager Emerging Markets Equity Fund

## CS Investment Funds 4

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet  
L-2180 Luxembourg,  
R.C.S. Luxembourg B 134.528

(ci-après la «**société**»)

---

Par la présente, les actionnaires de Credit Suisse (Lux) Multimanager Emerging Markets Equity Fund (les «**actionnaires**») sont informés que le conseil d'administration de la société (le «**conseil d'administration**») a décidé de procéder à la liquidation de **Credit Suisse (Lux) Multimanager Emerging Markets Equity Fund** (le «**compartiment**») en date du 7 décembre 2023, conformément à l'article 25 des statuts de la société datés du 25 septembre 2018, car en raison des demandes de rachat, le total des actifs nets du compartiment devraient tomber en dessous d'un niveau permettant d'assurer la gestion du compartiment dans l'intérêt des actionnaires (la «**liquidation**»).

L'émission, le rachat et la conversion de parts du compartiment ont cessé le 7 décembre 2023.

Dans la mesure où le portefeuille du compartiment contient une position illiquide, le paiement du produit de la liquidation par part interviendra en plusieurs versements, au prorata du produit de la réalisation des actifs du compartiment.

Une fois le premier versement effectué, le calendrier et les conditions du paiement du produit résiduel de la liquidation reposeront sur la capacité du compartiment à obtenir les liquidités nécessaires aux paiements de ces versements, laquelle dépendra à son tour de l'évolution des positions au sein du portefeuille du compartiment. Ainsi, le calendrier et les conditions de la clôture de la liquidation du compartiment demeurent incertains à ce stade.

Au vu de ce qui précède, les actionnaires sont invités à tenir à jour les informations associées à leur compte ainsi que les coordonnées fournies dans le cadre de leur placement dans le compartiment au cas où il serait nécessaire de les contacter concernant le paiement de tout versement ultérieur et la clôture de la liquidation du compartiment.

Le produit net total de la liquidation par action du compartiment sera communiqué aux actionnaires une fois la liquidation du compartiment bouclée.

Les actions seront annulées et sorties des comptes des actionnaires lors du versement de la dernière tranche du produit net total de la liquidation.

Toutes les provisions pour risques et charges encourues dans le cadre de la liquidation seront prises en compte dans la VNI de liquidation et seront par conséquent supportées par tous les investisseurs détenant des actions du compartiment au moment de la décision de liquider le compartiment.

Il convient en outre de noter que la liquidation peut avoir des conséquences fiscales. Ainsi, nous invitons les actionnaires qui auraient un doute quant à leur situation fiscale à consulter leur propre conseiller indépendant pour prendre connaissance des conséquences fiscales au Luxembourg ainsi que des autres incidences fiscales de cette liquidation.

Tout produit de la liquidation qui ne pourra pas être distribué aux actionnaires à la clôture de la liquidation sera déposé auprès de la *Caisse de Consignation* de Luxembourg jusqu'à ce que le délai de prescription légal soit écoulé.

Après la clôture de la liquidation, les comptes et les livres du compartiment susmentionné seront conservés par Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A. pendant une période de cinq ans.

Luxembourg, le 8 décembre 2023

Le conseil d'administration

<b>ISIN</b>	<b>Compartiment et catégorie d'action</b>
LU0861833076	Credit Suisse (Lux) Multimanager Emerging Markets Equity Fund EB USD